

JEUNESSE

- - -

NOUVELLE STRATEGIE JEUNESSE

2018-2022

[validée par le Conseil de Tahiti, avril 2018]



I – Contexte, vision et principes

- Contexte

Depuis l'adoption de la Stratégie Jeunesse à l'Assemblée Générale de 2012, tenue à Torre Pellice en Italie, la Communauté Cevaa n'a cessé de réitérer sa volonté de poursuivre et de consolider l'action Jeunesse en son sein. Lors des Assemblées Générales 2014 de Saly au Sénégal et 2016 de Sète en France, cette volonté a été matérialisée par l'acceptation des rapports d'activités produits et des aménagements budgétaires conséquents.

La Cevaa met tout en œuvre pour que la jeunesse dispose des capacités nécessaires pour tenir la place qui est la sienne dans l'Eglise et la société. Des activités sont initiées, ou appuyées, pour faire progresser l'activité Jeunesse. Ainsi des séminaires internationaux (Hô - Ghana 2012, Porto Novo - Bénin 2014 et Kigali - Rwanda 2017) et régionaux (Kpalimé - Togo 2015, Antananarivo - Madagascar 2016, Sète - France 2018) ont été organisés, et des projets locaux ou régionaux, propres aux Eglises membres, ont été financés pour montrer l'importance accordée à la jeunesse.

Le monde évolue vite dans plusieurs domaines et les mutations induites justifient l'actualisation de la stratégie existante. Cette actualisation permet la consolidation et la pérennisation des acquis, mais ouvre aussi la voie à de nouvelles perspectives.

Cette stratégie doit tenir compte de la diversité de la Communauté et permettre le partage des expériences et des connaissances. Elle a pour ambition de préserver les intérêts communs et individuels.

Le présent document reste un cadre pour impulser et canaliser l'action Jeunesse.

- Vision

Cette vision se résume dans le slogan :

« Jeunesse dans l'Eglise : demain d'accord, mais aujourd'hui d'abord ».

Cette vision ambitieuse veut qu'à l'horizon 2022, les jeunes femmes et hommes de la Communauté soient des chrétiens engagés et responsables, disposant de toutes les capacités utiles pour tenir le rôle qui est le leur à leur propre niveau, au niveau de leur Eglise et aussi au niveau de la Communauté ; cet engagement sera basé sur le respect de soi et des autres, tant dans leur conviction que leur foi. En somme, un engagement et un rôle qui puissent permettre aux jeunes de partager, d'agir et de témoigner.

- Principes

Cette stratégie s'inspire des textes de base de la Cevaa et de l'expérience de terrain tirée des activités Jeunesse des Eglises membres et de la Cevaa elle-même.

Les jeunes, mais aussi les responsables d'Eglises, seront impliqués.

Elle s'adaptera aux défis de l'heure : préservation de l'environnement, avancée technologique, migration, paix et sécurité.

La Communauté se donnera les moyens de participer à la formation des jeunes dans divers domaines.

Comme par le passé, la règle de parité (équité du genre) sera respectée dans les participations aux activités Jeunesse.

Dans le cadre de cette stratégie, la tranche d'âge définie pour être considéré comme jeune est de 18 à 35 ans. Toutefois, en fonction de certaines actions, des environnements, de la culture et des besoins particuliers des jeunes et de la Communauté, des tranches d'âge resserrées ou élargies pourront être définies.

II – Les axes stratégiques

Axe 1 : Formation des animateurs et responsables jeunesse

En partenariat avec les Eglises, la Cevaa poursuivra les objectifs suivants :

Objectif 1.1 : Former les animateurs et responsables Jeunesse

La Cevaa organisera des séminaires internationaux et régionaux, ainsi que des camps de formation, au bénéfice des jeunes. Un accent sera mis sur le leadership et l'animation jeunesse.

Elle pourra appuyer, sur le plan technique et/ou financier, des activités de formation initiées par ses Eglises membres. A ce titre, des supports de formation et autres documents pourront être mis à la disposition des organisateurs.

Objectif 1.2 : Mettre en place un pool de formateurs de jeunes sur des thématiques spécifiques identifiées par la Cevaa

La Cevaa s'attellera, lors des formations, à mettre à la disposition des bénéficiaires tous les outils leur permettant d'être, à leur tour, des formateurs (relais) dans leurs Eglises d'origine. Les thématiques de formation peuvent être, entre autres : valeurs et éthique chrétiennes, droits humains et citoyenneté, l'interculturel et l'interreligieux, l'influence des nouvelles technologies, jeunesse et sexualité, le genre, le développement holistique, la protection de l'environnement...

Pour ses propres besoins ou pour ceux d'une de ses Eglises membres, la Cevaa pourra faire appel aux compétences de ces formateurs. Ils opéreront à titre bénévole.

Axe 2 : Accompagnement des jeunes et des Eglises dans leurs activités au sein de la Cevaa

Pour appuyer les responsables Jeunesse dans l'élaboration et la gestion de projets, il est proposé un accompagnement renforcé des jeunes.

Objectif 2.1 : Accompagner et suivre les projets

La Cevaa appuiera les jeunes dans toutes les phases de gestion de projets (appui technique ; conseils ; appui financier selon la disponibilité budgétaire). Chaque projet soumis (accepté ou non) et chaque compte-rendu recevront une appréciation qualitative et des recommandations.

La Cevaa partagera son expérience interculturelle et sa connaissance des différentes Eglises pour préparer les responsables de projets au mieux.

Elle proposera aux responsables de projets la mise en place d'outils opérationnels de communication (WhatsApp, Facebook...) entre participants.

Objectif 2.2 : Renforcer la prise d'initiative

La Cevaa suscitera et stimulera la prise d'initiatives des jeunes pour les préparer à la prise de responsabilités dans l'Eglise et dans la société, dans le but de faire d'eux des chrétiens et des citoyens responsables. Pour cela, elle sensibilisera les jeunes et leurs responsables aux différentes possibilités qu'offre la Communauté en termes d'expériences et de projets.

Objectif 2.3 : Donner des outils bibliques et spirituels

Concernant les temps de méditation et de lecture de la Bible, les cultures étant parfois assez différentes d'une Eglise à une autre, cet aspect est souvent difficile à gérer lors de rencontres ou des échanges.

La Cevaa éditera un livret de chants Jeunesse et un livret d'Animation Biblique (voir d'Animation de temps de méditation). Ces documents prendront en compte l'aspect interculturel et les approches participatives.

Axe 3 : Rencontres et échanges

Objectif 3.1 : Encourager le brassage culturel et cultuel entre les jeunes des Eglises membres

La Cevaa favorisera le partage de connaissances, de méthodes, de matériel de travail entre les jeunes de ses Eglises membres.

Elle encouragera la mise en place de projets d'échange entre jeunes des Eglises membres. Elle soutiendra les invitations de délégations étrangères aux activités Jeunesse phares d'une Eglise membre. Des responsables Jeunesse pourront être inscrits à toutes les rencontres Cevaa sur son Action Commune en cours.

Objectif 3.2 : Promouvoir les rencontres autour d'actions (de témoignage)

La Cevaa encouragera des projets Jeunesse autour d'actions (évangélisation, aide aux personnes, création artistique...) afin de manifester la présence du Christ envers tous les hommes (cf. Charte Cevaa).

III – Orientations pour la mise en œuvre

Cette stratégie sera mise en œuvre par le Chargé de mission Jeunesse de la Cevaa, en collaboration avec les Eglises membres. Les Coordinations constitueront l'instance technique d'étude des projets Jeunesse, en vue de leurs recommandations -ou non- à financement, pour orienter les décisions du Conseil exécutif.

Au vu des nouveaux objectifs stratégiques (accompagnement, suivi et évaluation), il serait souhaitable d'avoir un Secrétaire exécutif ainsi qu'une Coordination pour les projets Jeunesse. A défaut, des moyens doivent être trouvés pour le renforcement des capacités d'action de la Jeunesse.

Sur le plan de la communication, les pages Facebook de la Cevaa seront utilisées, ainsi que les différents outils collaboratifs (WhatsApp ou autres). Ces outils virtuels permettront de renforcer le réseau des responsables et animateurs Jeunesse. Les réseaux virtuels nationaux et régionaux seront encouragés. Les jeunes des Eglises membres seront encouragés à la production d'articles et de réalisations audiovisuelles pour les différents supports dont la Cevaa dispose. Une communication régulière sera établie avec les porteurs de projets Jeunesse. La Cevaa veillera à associer les jeunes de l'ensemble des Eglises membres, sans distinction de genre, d'origine et de culture.

Cette recherche de synergie permettra de mieux valoriser les actions entreprises par les jeunes dans nos Eglises membres.

IV – Suivi et évaluation

✓ Activités et projets

L'atteinte des objectifs fixés par le document de Stratégie passe par un suivi minutieux des activités et projets soutenus par la Cevaa. Ce suivi aboutira à une évaluation, à mi-parcours et finale.

Le suivi des activités et projets se fera au travers d'éléments tels que : les questionnaires, les guides, les supports et rapports, ou tout autre document renseignant sur le niveau d'exécution de l'activité ou du projet.

L'évaluation, quant à elle, se fera au travers d'indicateurs définis lors de l'initiation et de la conception du projet ou de l'activité. Pour une évaluation objective, ces indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, accessibles, réalisables et temporels.

✓ Evaluation de la stratégie Jeunesse

La stratégie fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours, deux ans après sa validation.

L'évaluation finale sera faite au bout de quatre ans, lors d'un atelier qui proposera des éléments d'actualisation.

Cette Nouvelle Stratégie Jeunesse s'appliquera sur la période 2018-2022.

TABLEAU SYNOPTIQUE : NOUVELLE STRATEGIE JEUNESSE

AXES	OBJECTIFS	MOYENS	SUIVI-EVALUATION	INDICATEURS
I- FORMATION DES ANIMATEURS ET RESPONSABLES JEUNESSE CEVA	1.1 Former les responsables et animateurs au leadership et à l'animation jeunesse.	- Séminaires internationaux - Séminaires régionaux - Camps de formation de jeunes - Stages d'apprentissage - Projets de formation spécifiques des Eglises - Supports de formation	- Questionnaire de satisfaction adressé aux participants - Questionnaire de satisfaction adressé aux formateurs - Rapport d'activités - Rapport financier	- Nombre de participants - Nombre d'Eglises présentes - Taux de satisfaction - Nombre de rapports élaboré ou reçus
	1.2 Mettre en place un pool de formateurs de jeunes sur des thématiques spécifiques identifiées par la Cevaa		- Rapport sur les formations organisées à postériori	- Nombre de personnes formées sur le terrain - Nombre de formations/projets organisés ou initiés au niveau local par les jeunes (en local ou en bilatéral) à la suite du séminaire
II- ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES	2.1- Accompagner et suivre les projets	- Accompagnement des jeunes dans toutes les phases des projets (appui technique/financier et conseils) - Courrier-réponse à toutes les demandes reçues - Outils opérationnels de communication (WhatsApp, Facebook...) - Canevas-type pour la rédaction de compte-rendu	- Questionnaire d'évaluation inclus dans le compte-rendu	- Nombre de projets soumis et complétés - Nombre de contact estimé entre le porteur de projet et la Cevaa - Nombre d'activités proposées pour partager les projets réalisés
	2.2- Renforcer la prise d'initiative	- Sensibilisation des jeunes et leurs responsables aux différentes possibilités qu'offre la communauté en termes d'expérience et de projets.		
	2.3- Donner des outils bibliques et spirituels	- Création d'un livret d'animation biblique - Création d'un carnet de chants jeunesse Cevaa	- Questionnaire d'évaluation inclus dans le compte-rendu	- Nombre commande/téléchargement des documents - Nombre de retour positifs ou négatifs sur ces documents
III- RENCONTRES ET ECHANGES	3.1- Encourager le brassage culturel et culturel entre les jeunes des églises membres de la Cevaa	- Projets de camps nationaux ou internationaux de jeunes - Projets d'échanges internationaux - Faciliter l'envoi de personnes ressources entre les églises membres - Soutien aux invitations de délégations étrangères au temps fort d'une église - participation d'un délégué jeune par Eglise à l'AG de la Cevaa (le cas échéant)	- Questionnaires de satisfaction, - Rapport d'activités et financier, - Communication permanente entre le CMJ et le responsable du projet financé - Tout support de communication, - Rapport d'évaluation du projet	- Nombre d'articles sur le projet, - Nombre d'églises participantes, - Nombre de participants - Nombre de projet financé
	3.2- Promouvoir les rencontres autour d'actions	- Evangélisation - Actions sociales - Création artistique		